



RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00308

Numéro SIREN : 752 990 366

Nom ou dénomination : Financière Hubert NEE

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2017 sous le numéro de dépôt 1486

9d2 B308

POUR VALOIR PROCES-VERBAL

ACTIF

DE DÉPÔT
SOUS LE N° 2017 B.1686
LE 23.05.2017
LE GREFFIER DU TRIBUNALExercice clos le
31/12/2016
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2015
(12 mois)

1c

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)					
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
 Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
 Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	7 910,00		7 910,00	20,91	7 910,00	77,75
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
 TOTAL (I)	7 910,00		7 910,00	20,91	7 910,00	77,75
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
 Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé	29 573,22		29 573,22	78,18	1 004,94	9,87
 Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	344,57		344,57	0,91	1 259,93	12,37
Charges constatées d'avance						
 TOTAL (II)	29 917,79		29 917,79	79,09	2 264,87	22,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)					
Primes de remboursement des obligations	(IV)					
Ecarts de conversion actif	(V)					
 TOTAL ACTIF (0 à V)	37 827,79		37 827,79	100,00	10 174,87	100,00

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2016
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2015
(12 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel (dont versé :)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

6 000,00 15,86 6 000,00 58,97

Ecart de réévaluation

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

-4 706,08 -12,43 -3 624,19 -35,61

Résultat de l'exercice

33 562,53 88,72 -1 081,89 -10,62

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL(I) 34 856,45 92,15 1 293,92 12,71

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL(II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

. Découverts, concours bancaires

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

. Associés

2 093,34 5,53 8 023,34 78,86

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

878,00 2,32 857,61 8,42

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

. Organismes sociaux

. Etat, impôts sur les bénéfices

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL(IV)

2 971,34 7,85 8 880,95 87,28

Ecart de conversion passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

37 827,79 100,00 10 174,87 100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			935,75		1 081,89		-146	-13,50
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)								
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)								
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			34 498,28				34 498	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			34 498,28				34 498	N/S
			33 562,53		-1 081,89		34 643	N/S

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

COMpte DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

COMpte DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	34 498,28			34 498 N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	935,75	1 081,89		-146 -13,50
RÉSULTAT NET	33 562,53	-1 081,89		34 643 N/S
		<i>Bénéfice</i>		
		<i>Perte</i>		
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 37 827,79 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 33 562,53 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/02/2017 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

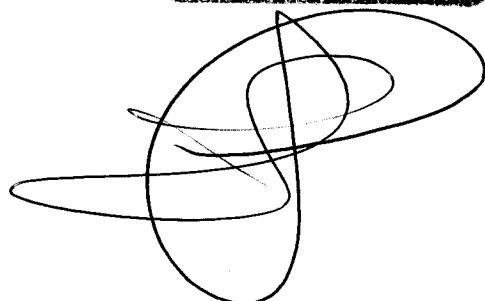
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

A handwritten signature, appearing to be a stylized 'H' or 'Hubert', is written over the rectangular stamp.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 7 910

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	7 910			7 910
TOTAL	7 910			7 910

3.2 - Etat des créances = 29 573

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	29 573	29 573	
TOTAL	29 573	29 573	

ANNEXE

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 6 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	600	10,00	6 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	600	10,00	6 000

4.2 - Etat des dettes = 2 971

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 093	2 093		
Fournisseurs	878	878		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 971	2 971		

ANNEXE

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 5 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
b) Nombre d'actions émises	600	600	600	600	600
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	33 563	-1 082	-771	-1 008	-1 845
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	33 563	-1 082	-771	-1 008	-1 845
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	33 563	-1 082	-771	-1 008	-1 845
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	56	-2	-1	-2	-3
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	56	-2	-1	-2	-3
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI LA BECASSE	5 000		99	4 950	4 950			97 083	-14 467	24 540
SCI LES TREMAILLEURS	1 000		98	980	980			68 244	31 366	8 978
SCI 101AIRBORN 70EME	1 000	-43 400	99	990	990			106 100	-16 740	
SCI TARGA	1 000	-15 357	99	990	990			22 531	-1 028	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

Financière Hubert NEE SARL

S.A.R.L. au capital de 6 000,00 Euros

Siège social : Zone Industrielle de Pommeneauque

50500 CARENTAN LES MARAIS

R.C.S : Coutances B 752.990.366

Texte des résolutions

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16/05/2017

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître **un bénéfice** de 33.562,53 Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **un bénéfice** de 33 562,53 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau antérieur à hauteur de **-4 706,08** Euros
- A la réserve légale, pour un montant de 600,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 28 256,45 Euros

L'Assemblée Générale constate que le montant des capitaux propres est reconstitué au 31.12.2015 et donne tous pouvoirs à Monsieur NEE Hubert pour effectuer toutes les formalités nécessaires auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Coutances.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés. De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquième du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

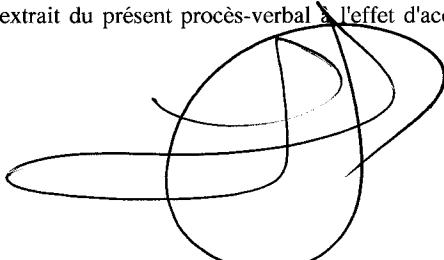
Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

La Gérance



Financière Hubert NEE SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000,00 Euros

Siège social : Zone Industrielle de Pommeneauque
50500 CARENTAN LES MARAIS
R.C.S : Coutances B 752.990.366

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16/05/2017 AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Résolution N°2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **un bénéfice** de **33 562,53** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau antérieur à hauteur de **-4 706,08** Euros
- A la réserve légale, pour un montant de 600,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 28 256,45 Euros

L'Assemblée Générale constate que le montant des capitaux propres est reconstitué au 31.12.2015 et donne tous pouvoirs à Monsieur NEE Hubert pour effectuer toutes les formalités nécessaires auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Coutances.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés. De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

